

2 avril 1980

OCDE, Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes, 16 et 17
avril 1980, Paris, délégation

- Département de l'économie publique. Proposition du 13 mars
1980 (annexe)
- Département des affaires étrangères. Co-rapport du 20 mars 1980
(adhésion)
- Département de l'intérieur. Co-rapport du 21 mars 1980 (annexe)
- Département de l'économie publique. Rapport complémentaire du
31 mars 1980 (annexe)
- Département de l'intérieur. Co-rapport complémentaire du
4 avril 1980 (adhésion)
- Département des finances. Co-rapport du 21 mars 1980 (adhésion)

Vu la proposition du département de l'économie publique et compte
tenu de la procédure de co-rapport, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. Il a été pris note des considérations dans la proposition.
2. La délégation suisse pour la Conférence à haut niveau sur
l'emploi des femmes, le 16 et 17 avril 1980 à Paris, est formée
comme il suit:

Jean-Pierre Bonny	Directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail Chef de la délégation
Emilie Lieberherr	Conseillère aux Etats
Geneviève Aubry	Conseillère nationale
Silvia Moser	Fonctionnaire spécialiste de la divi- sion de la main-d'oeuvre et de l'émigration OFIAMT
Rudolf Imhoof	Deuxième secrétaire de la délégation permanente de la Suisse près l'OCDE

3. Il est alloué aux membres de la délégation une indemnité journalière de 130.-- fr. en plus de leurs frais de voyage (billet d'avion classe touriste). De plus, le chef de délégation a droit à une indemnité additionnelle de 15.-- fr. par jour pour les dépenses supplémentaires justifiées.



- 2 -

Les montants en question sont à imputer sur le compte 103.201.04 (délégations désignées par le Conseil fédéral), en ce qui concerne Mmes E. Lieberherr et G. Aubry, et sur le compte 705.301.01 (OFIAMT, débours) quant à M. Bonny et Mme Moser.

Extrait du procès-verbal:

- EVD	17	(GS 5, BAWI 2, BIGA 10)	pour exécution	13 mars 1980
- EDA	6		pour connaissance	
- EDI	3	"	"	
- EFD	7	"	"	
- EFK	2	"	"	
- FinDel	2	"	"	

Au Conseil fédéral

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

SAUWAU

OCDE / Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes

1. L'idée d'une conférence à haut niveau sur le rôle des femmes dans l'économie avait été avancée par les USA en automne 1978, au sein du Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales de l'OCDE. Le 16 mars 1979, le Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales a approuvé que la Conférence ait lieu au début de 1980, ainsi que les thèmes proposés. La Conférence se réunira au siège de l'OCDE à Paris les 16 et 17 avril 1980.

2. Les participants à la Conférence examineront les problèmes de l'emploi des femmes dans les pays membres avant d'engager la discussion sur les mesures gouvernementales visant à améliorer la situation des femmes dans l'économie.

Parmi les différents points à l'ordre du jour, figurent notamment "le rôle croissant des femmes dans la population active: incidences économiques et sociales", ainsi

- 2 -

2520.1

Berne, le 13 mars 1980

Distribué

Au Conseil fédéralOCDE / Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes

- Le sujet de la Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes dans l'économie avait été avancée par les USA, en automne 1978, au sein du Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales de l'OCDE. Le 16 mars 1979, le Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales a approuvé que la Conférence ait lieu au début de 1980, ainsi que les thèmes proposés. La Conférence se réunira au siège de l'OCDE à Paris les 16 et 17 avril 1980.
1. L'idée d'une conférence à haut niveau sur le rôle des femmes dans l'économie avait été avancée par les USA, en automne 1978, au sein du Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales de l'OCDE. Le 16 mars 1979, le Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales a approuvé que la Conférence ait lieu au début de 1980, ainsi que les thèmes proposés. La Conférence se réunira au siège de l'OCDE à Paris les 16 et 17 avril 1980.
 2. Les participants à la Conférence examineront les problèmes de l'emploi des femmes dans les pays Membres avant d'engager la discussion sur les mesures gouvernementales visant à améliorer la situation des femmes dans l'économie.

Parmi les différents points à l'ordre du jour, figurent notamment "le rôle croissant des femmes dans la population active: incidences économiques et sociales", ainsi

- 2 -

formée comme il suit:

Jean-Pierre Bonny : Directeur de l'Office fédéral
 de la statistique
 que "la ségrégation et le fonctionnement des marchés du
 travail".
 Chef de la Délégation

- Pauline Lieberherr : Conseillère aux affaires
 étrangères
3. Après consultation des différents pays participants, il a été prévu que la présidence de la Conférence sera assurée par le Ministre du Travail du Danemark, alors que les Vice-Présidents seront représentés par la France, l'Autriche, les Etats-Unis et le Portugal. Un groupe préparatoire pour la Conférence s'est déjà réuni les 5 et 6 juin 1979 ainsi que les 10 et 11 janvier 1980.
 4. Le sujet de la Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes soulève des problèmes ayant essentiellement trait au marché du travail. De ce fait, les différentes questions qui seront abordées présentent un intérêt particulier pour le Département de l'économie publique et plus spécialement pour l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. La Conférence traitera également de questions auxquelles se trouvent confrontés les membres de la Commission fédérale pour les questions féminines. Il se révèle donc utile qu'un membre de cette commission fasse partie de la délégation.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de faire la

proposition suivante:

1. Il a été pris note des considérations ci-dessus.
2. La Délégation suisse pour la Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes, le 16 et 17 avril 1980 à Paris est



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT DES INNERN
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'INTERNO

- 3 -

formée comme il suit:

Jean-Pierre Bonny : Directeur de l'Office fédéral
 de l'industrie, des arts et
 métiers et du travail
 Chef de la Délégation

Emilie Lieberherr : Conseillère aux Etats

Geneviève Aubry : Conseillère nationale

Silvia Moser : Fonctionnaire spécialiste de
 la division de la main-d'oeuvre
 et de l'émigration - OFIAMT

Rudolf Imhoof : Deuxième Secrétaire de la
 Délégation permanente de la
 Suisse près l'OCDE

3. d'allouer aux membres de la délégation une indemnité journalière de 130.- frs. en plus de leurs frais de voyage (billet d'avion classe touriste). De plus, le chef de délégation a droit à une indemnité additionnelle de 15.-frs. par jour pour les dépenses supplémentaires justifiées.

Les montants en question sont à imputer sur le compte 103.201.04 (délégations désignées par le Conseil fédéral) en ce qui concerne Mmes E. Lieberherr et G. Aubry et sur le compte 705.301.01 (OFIAMT, débours) quant à M. Bonny et Mme Moser.

DEPARTEMENT FEDERAL
 DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Extrait du procès-verbal:

- EVD 14 (GS 2, BAWI 2, BIGA 10)
- EDA (2)
- EDI (2)
- EFD (2)



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT DES INNERN
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'INTERNO

Ausgeteilt

3003 Bern, 21. März 1980

An den Bundesrat

OCDE / Conférence à haut niveau
 sur l'emploi des femmes

Mitbericht

zum Antrag des EVD vom 13. März 1980

Mit den Ziffern 1 und 3 des Beschlussesdispositivs sind wir einverstanden.

Auch wir halten dafür, dass die Eidg. Kommission für Frauenfragen in der Delegation vertreten sein sollte. Mit der vorgesehenen Zusammensetzung ist dies allerdings nicht mehr der Fall, weil Frau Ständerätin Emilie Lieberherr mit Bundesratsbeschluss vom 27. Februar 1980 durch Frau Dr. Lili Nabholz-Haidegger als Präsidentin der Eidg. Kommission für Frauenfragen abgelöst worden ist.

Wir schlagen deshalb vor, Frau Dr. Lili Nabholz-Haidegger oder ein anderes Mitglied der Frauenkommission zusätzlich in die Delegation aufzunehmen.

EIDGENÖSSISCHES
 DEPARTEMENT DES INNERN

Emilie Lieberherr

2520.1

Ausgeteilt

3003 Bern, 31. März 1980

An den B u n d e s r a t

OCDE / Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes

Stellungnahme zum Mitbericht des Eidg. Departementes des
Innern vom 21. März 1980

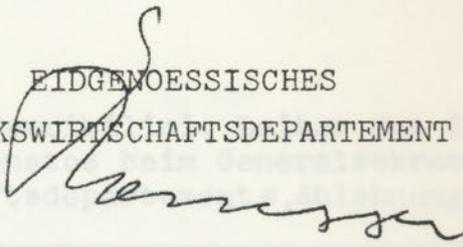
Es trifft zu, dass Frau Ständerätin Emilie Lieberherr seit dem Bundesratsbeschluss vom 27. Februar 1980 nicht mehr Präsidentin der Eidg. Kommission für Frauenfragen ist. Unsere Anfrage über ihre Teilnahme erfolgte jedoch bereits vor einigen Monaten, als Frau Ständerätin Lieberherr noch im Amt war.

Eine Absage an Frau Ständerätin Lieberherr, welche die Eidg. Kommission für Frauenfragen als Präsidentin während mehrerer Jahre aufgebaut hat, fällt unseres Erachtens ausser Betracht. Dies umsomehr, als dadurch das politische Gleichgewicht der Delegation, welcher jetzt eine bürgerliche und eine sozialdemokratische Vertreterin angehören, gestört würde.

Dem Mitbericht des Eidg. Departementes des Innern könnten wir nur im Sinne einer Erweiterung der Delegation zustimmen, was jedoch aus finanzpolitischen Ueberlegungen abzulehnen ist.

Wir beantragen deshalb, dem Vorschlag des Eidg. Departementes des Innern betreffend die Erweiterung der Delegation nicht stattzugeben.

EIDGENOESSISCHES
VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT



Einführung von Herrn Antonio Terracini, geb. 1923, als Terzetto (TI), als Adjunkt der 3. Besoldungsklasse beim Generalsekretariat des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements (EVD) wird bestätigt.

Volkswirtschaftsdepartement, Antrag vom 18. März 1960 (Beilage)
Finanzdepartement, Mitbericht vom 24. März 1960 (Bestimmungen)
Bundeskanzlei, Mitbericht vom 26. März 1960 (Bestimmungen)

Antragsgenösses hat der Bundesrat

b e s c h l o s s e n :

Die Einführung von Herrn Antonio Terracini, geb. 1923, als Terzetto (TI), als Adjunkt der 3. Besoldungsklasse beim Generalsekretariat EVD wird bestätigt.

Protokollauszug (Antrag ohne Beilagen) an:

- EVD 5 zum Vollzug
- KPO 12 (OS 7, EPA 5) zur Kenntnis
- EPK 2 zur Kenntnis
- FinDel 2 zur Kenntnis

PDF gefälligst prüfen,
der Protokollführer:

